

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU

PETIT P.V. DESTINE A L 'AFFICHAGE

CANTON DE BIEVRES
CP

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE VERRIERES-LE- BUISSON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} JUIN 2015

Le premier juin de l'an deux mille quinze à vingt heures quarante-cinq minutes, les membres du Conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur JOLY, Maire, et sur convocation qui leur a été adressée le vingt-six mai de l'an deux mille quinze conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

M. JOLY, Mme FOUCAULT, M. DOSSMANN, Mme LEGOFF, M. DELORT, Mme CHATEAU-GILLE, M. MORDEFROID, Mme DELBECQ, M. TREBULLE, Mme ROQUAIN, M. ZAKARIAN, Mme LIBONG, M. CHARLES, Mme KERNY-BONFAIT, M. LARNICOL, Mme CASAL DIT ESTEBAN, M. ATTAF, Mme ORSINI, M. DERBANNE, Mme DEGERIT, M. PEPERS, Mme OCTAU, M. PANCRAZI, Mme BOULER, Mme SCHEIDECKER, M. MILLET, M. FOURNIER, Mme CHAUVEAUD-LAMBLING, M. HULIN et M. GRISSOLANGE.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

M. LEFEVRE à Mme LEGOFF
Mme BARBET à Mme FOUCAULT
M. YAHIEL à M. HULIN

ABSENTS :

Mme LIBONG (jusqu'au compte de gestion inclus)
M. FOURNIER (jusqu'au compte de gestion inclus)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme FOUCAULT

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande au Conseil de se prononcer sur les comptes-rendus des séances du Conseil municipal des 15 décembre 2014 et 26 janvier 2015. Les deux comptes-rendus sont approuvés par 31 voix pour, le deuxième compte-rendu étant approuvé sous réserve des observations émises par M. GRISSOLANGE.

Puis, Monsieur le Maire indique avoir reçu une question écrite qui sera abordée en fin de séance et Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de procéder à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DESIGNE

- Madame Caroline FOUCAULT secrétaire de séance,

APPROUVE

- le compte de gestion de la Ville pour l'année 2014 par Madame la Trésorière par 28 voix pour et 3 abstentions (M. YAHIEL, Mme CHAUVEAUD-LAMBLING et M. HULIN),

VOTE

- le compte administratif de la ville pour l'exercice 2014 par 27 voix pour et 5 voix contre (M. FOURNIER, M. YAHIEL, Mme CHAUVEAUD-LAMBLING, M. HULIN et M. GRISSOLANGE), le Maire s'étant retiré au moment du vote,

APPROUVE

- l'affectation du résultat de la Ville pour l'exercice 2014,

VOTE

- le budget supplémentaire 2015 par 28 voix pour et 5 voix contre (M. FOURNIER, M. YAHIEL, Mme CHAUVEAUD-LAMBLING, M. HULIN et M. GRISSOLANGE),

APPROUVE

- le fonds de concours alloué par la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre pour le fonctionnement des équipements sportifs de la commune,
- la création d'un projet éducatif territorial (PEDT) et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier,
- le changement de nom et la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Etude d'Aménagement et de Protection de la Vallée de la Bièvre (SIEAPVB) qui deviendrait, après approbation des communes membres, le Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre (SIAB),
- la convention entre la ville de Verrières-le-Buisson et l'antenne Hauts-de-Bièvre d'Habitat et Humanisme Ile-de-France et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention par 32 voix pour (M. MORDEFROID ne prenant pas part au vote).

Toutes les délibérations n'ayant pas fait l'objet d'une mention particulière ont été approuvées à l'unanimité des votes exprimés

PREND ACTE DES DECISIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

- N°46 Convention de coordination relative à l'effacement du réseau de télécommunications avenue Léon Maugé avec la société Orange pour un montant prévisionnel de 1 411, 53 €,

- N°47 Convention de mise à disposition gracieuse et temporaire de l'Orangerie Espace Tourlière pour l'exposition « Rencontre avec Farzaneh Tafghodi et Alexandra Pozzo di Borgo » du 10 avril au 3 mai 2015, les mercredis et vendredis de 15h à 18h, les samedis et dimanches de 14h à 19h,
- N°48 Signature d'un contrat de prestation avec Monsieur MANDON, musicien, pour une prestation de jam session le jeudi 16 avril 2015 à 20h à l'Espace Jeunes à Verrières pour un montant total de 150 €,
- N°49 Signature du lot n°1 (véhicule de livraison des repas auprès des cuisines satellites) du marché public relatif à la location de véhicules frigorifiques pour le transport de repas en liaison froide avec la société LE PETIT FORESTIER LOCATION pour un montant forfaitaire mensuel de 942 € HT et un tarif au kilomètre supplémentaire de 0,0704 € HT,
- N°50 Signature du lot n°2 (deux véhicules de livraison des repas à domicile) du marché public relatif à la location de véhicules frigorifiques pour le transport de repas en liaison froide avec la société LE PETIT FORESTIER LOCATION pour un montant forfaitaire mensuel de :
- 502 € HT et un tarif au kilomètre supplémentaire de 0,0502 € HT pour le véhicule A (600 km),
 - 494 € HT et un tarif au kilomètre supplémentaire de 0,0502 € HT pour le véhicule B (400 km),
- N°51 Signature du contrat de maintenance de l'ascenseur de l'école David Régnier, 3 rue Fabre, avec la société EURO ASCENSEURS pour un montant total de 1 656 € HT pour une durée d'un an à compter du 25 mars 2015,
- N°52 Signature d'un marché public de travaux et d'aménagement de la rue d'Estienne d'Orves, de la rue Blin jusqu'à la rue Joseph Groussin, et de la rue Paron à Verrières : lot n°1 (voirie : terrassements généraux, assainissement, eaux pluviales, surfaces minérales, plantations, mobilier urbain équipements) avec la société TERE pour un montant de 587 283,70 € HT (toutes options comprises),
- N°53 Signature d'un marché public de travaux et d'aménagement de la rue d'Estienne d'Orves, de la rue Blin jusqu'à la rue Joseph Groussin, et de la rue Paron à Verrières : lot n°2 (pavage) avec le groupement PAVECO AMENAGEMENT - CENTRALPOSE pour un montant de 684 528,99 € HT (option comprise),
- N°54 Convention, à titre gracieux, entre la ville de Verrières et le Centre paroissial Saint-André pour un prêt de matériel les 8, 9 et 10 mai 2015,
- N°55 Convention d'un contrat de prestation avec Monsieur BRUNTON, contrebassiste, pour une prestation jam session le jeudi 28 mai 2015 à 20h à l'Espace Jeunes à Verrières pour un montant de 150 €,

- N°56 Contrat de cession avec le trio vocal The New Sisters accompagné du contrebassiste, M. BRUNTON, du batteur, M. MANDON, du pianiste LÉ et de 3 chanteurs dans le cadre du 10^{ème} festival de jazz pour un concert le samedi 30 mai à 21h à l'Espace Odilon Redon pour un montant total de 1 500 €,
- N°57 Contrat de cession avec les musiciens, M. HABOYAN, M. BRUNTON, M. MANDON, M. MARTINEAU, M. PALLARO et M. LÉ le dimanche 31 mai à 11h au parc de la maison Vaillant pour un montant total de 1 500 €,
- N°58 Convention, à titre gracieux, entre la ville de Verrières et le TUVB randonnée pour un après-midi randonnée le 20 mai 2015,
- N°59 5^{ème} avenant modificatif à la régie de recettes pour l'encaissement des produits de la salle des fêtes du service culturel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

**Le Maire,
Vice-Président des Hauts-de-Bièvre,**

Thomas JOLY

Affiché conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En application du décret n° 93.1121 du 20 septembre 1993, "le dispositif des délibérations du Conseil Municipal et les arrêtés du Maire, à caractère réglementaire, sont publiés dans un Recueil des Actes Administratifs ayant une périodicité trimestrielle", lequel est, par demande formulée auprès du Secrétariat Général, en Mairie :

- consultable, sur place à titre gratuit.

- communicable, par photocopie, à titre onéreux, aux frais du demandeur, au (x) tarif (s) fixé (s) par délibération, en vigueur à la date de la demande.